

Article 21 du Règlement

Ces changements sont un dur coup porté à tous les Canadiens. Nos lois et nos règlements sur la pollution ont besoin de l'appui du public, lequel n'est obtenu que grâce au rôle que joue le ministère dans la défense des intérêts du public. En mettant fin à ce rôle, le ministre supprime la raison d'être du ministère. En empêchant la diffusion de renseignements, le ministre musèle les scientifiques qui travaillent à protéger l'intérêt public.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES STAGIAIRES PARLEMENTAIRES—L'ANNONCE D'UN PRIX SPÉCIAL

M. William C. Winegard (Guelph): Monsieur le Président, je suis heureux de vous annoncer, à vous et aux députés, la création d'un nouveau prix spécial qui sera accordé chaque année à un stagiaire parlementaire.

C'est l'ancien député de Guelph, M. Alfred Hales, homme jouissant d'un grand respect dans toutes les régions du Canada, qui a été à l'origine du programme de stagiaires parlementaires. Il a servi la circonscription de Guelph et le pays pendant près de deux décennies et il était considéré comme un homme politique compréhensif mais ferme. Dans ma circonscription, son nom est synonyme de bon service.

M. Hales a permis que ce prix porte son nom; une plaquette «Alf Hales» sera présentée par le Président de la Chambre des communes à la personne considérée par les députés et par le directeur du programme comme le meilleur stagiaire parlementaire à tous les points de vue.

Monsieur le Président, je sais que vous serez heureux de présenter le prix Alf Hales. J'espère bien que M. Hales sera là à cette occasion. Cet homme avait une idée qui a fait du chemin.

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE

ON DEMANDE D'ACCÉLÉRER L'ADOPTION DE LA LOI

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le 30 juin, le dernier jour de séance de la Chambre avant l'ajournement d'été, le gouvernement a consacré à peine cinq minutes à parler du projet de loi C-71 qui permettrait d'engager des poursuites au Canada contre les criminels de guerre. Ce n'est pas beaucoup, mais le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) a quand même eu le temps de nous faire une promesse. Voici ce qu'il a déclaré comme en fait foi le hansard à la page 7903:

... je demanderai au leader parlementaire de mon parti de prendre les dispositions voulues pour discuter de cette question au plus tôt à notre retour. Nous l'examinerons en priorité.

La Chambre a été convoquée aujourd'hui, le gouvernement a présenté la liste des projets de loi qu'il compte étudier, mais le projet de loi C-71 ne figure pas sur cette liste.

Au nom de mon parti, j'ai assuré à la Chambre notre entière collaboration pour prendre toutes les mesures nécessaires afin d'accélérer l'adoption et la mise en oeuvre de ce projet de loi. Le gouvernement ne nous l'a pas présenté. Je tiens à réitérer cet engagement pris à l'occasion de ce débat et en d'autres occasions auparavant pour que cette mesure soit adoptée dans les plus brefs délais. Je demande instamment au gouvernement de tenir parole. Plus le temps passe, plus le problème des criminels de guerre s'estompe de lui-même. Il faudrait donc en discuter le plus tôt possible, à mon avis.

* * *

LE DÉCÈS DE FRANK BEBAN

M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni): Monsieur le Président, il y a deux semaines, les hommes et les femmes qui travaillent dans les forêts de la Colombie-Britannique ont perdu un ami, avec la mort de Frank Beban. À l'instar de son père, Jack et de son grand-père, Frank, avant lui, Frank Beban laissera le souvenir aux habitants de Nanaïmo, des îles de la Reine-Charlotte et, en fait, de toute la Colombie-Britannique, d'un exploitant forestier de premier ordre et d'un homme remarquable.

Les Canadiens savaient de lui qu'il avait lutté avec énergie, afin de protéger ses employés. Ceux d'entre nous qui le connaissent disaient de lui que les hommes de sa trempe étaient rares. Comme son associé, M. Bill Verchere, l'a déclaré: «Frank n'était pas un homme ordinaire et il faisait passer le bien-être des autres avant le sien. Ceux qui travaillaient pour son entreprise n'étaient pas des employés, mais ses amis.»

Maintenant que la région sud de Moresby va devenir un nouveau parc national, monsieur le Président, il conviendrait de se rappeler de cet homme et de cette famille qui ont tant fait pour les gens de cette région. Frank Beban attachait autant d'importance aux îles de la Reine-Charlotte qu'à sa propre équipe. Selon moi, il ne serait que juste de la part du gouvernement de donner son nom à l'île Lyell, afin de rendre hommage à un homme qui nous manquera beaucoup.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA TAXE SUR LES EXPORTATIONS DE BOIS D'OEUVRE—L'UTILISATION DES RECETTES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, quand le gouvernement fédéral a décidé d'imposer une taxe spéciale de 15 p. 100 sur les exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis, bien des experts ont prédit que cette taxe supplémentaire empêcherait bon nombre d'entreprises canadiennes de bois d'oeuvre de rivaliser sur le marché américain. Bien entendu, c'était pour cela que les États-Unis avaient demandé l'imposition de cette taxe.